

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 28 septembre 2015**  
~~~~~

**INAUGURATION DU CIRCUIT DE RANDONNÉE PÉDESTRE
« CASTELBARRY, ENTRE VIGNES ET OLIVIERS »
DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE FORMULÉE
PAR LA CAVE COOPÉRATIVE ARTISANALE CASTELBARRY.**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 28 septembre 2015 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire, sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Gérard CABELLO, M. Claude CARCELLER, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, Mme Agnès CONSTANT, M. Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Chantal COMBACAL, Monsieur Christian VILOING, Madame Béatrice WILLOQUAUX, Monsieur Max ROUSSEL, Madame Edwige GENIEYS, Monsieur Bernard SALLES, Mme Florence QUINONERO, Mme Nicole MORERE, M. David CABLAT, Monsieur Marcel CHRISTOL, Madame Evelynne GELLY, Monsieur Guy-Charles AGUILAR, Madame Michèle LAGACHERIE, Madame Lucie TENA, Madame Véronique NEIL, Mme Josette CUTANDA, Madame Isabelle ALIAGA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Madame Amélie MATEO, Monsieur Jean-François SOTO, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Monsieur Patrick LAMBOLEZ, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Stéphane SIMON -Monsieur Pascal THEVENIAUD suppléant de Monsieur Grégory BRO, M. Sébastien LAINE suppléant de Monsieur Jean-Claude CROS

Procurations :

M. Jacky GALABRUN à M. Louis VILLARET, M. Jean-Claude MARC à M. Georges PIERRUGUES, M. Philippe MACHETEL à M. René GOMEZ, Monsieur Christophe GAUX à Monsieur Max ROUSSEL, M. Bernard GOUZIN à M. Michel SAINTPIERRE

Excusés :

M. Daniel REQUIRAND, Madame Béatrice NEGRIER, Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Monsieur Alexis PESCHER

Absents :

Madame Viviane RUIZ

Quorum : 25	Présents : 39	Votants : 44	Pour 44 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	-------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1 et suivants.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu la délibération du 10 février 2014 par laquelle le Conseil communautaire a approuvé une convention de partenariat relative au projet de création d'un parcours de randonnée pédestre,

Vu la demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros formulée par la cave coopérative artisanale Castelbarry par courrier en date du 5 août 2015 en vue d'organiser l'inauguration du parcours de randonnée pédestre «Castelbarry, entre vignes et oliviers» programmée le dimanche 6 septembre 2015 ;

Vu que le budget prévisionnel global de cette animation s'élève à 5 625 euros,

Vu que ce projet de création d'itinéraire, impulsé par le Conseil départemental de l'Hérault dans le cadre d'une démarche oenotouristique, est porté conjointement par le Comité Départemental de Randonnée Pédestre, la cave coopérative et la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, qui assurera la gestion de l'équipement par la suite,

Considérant qu'environ deux cent personnes ainsi qu'une vingtaine de bénévoles sont attendus pour prendre part à cette manifestation,

Considérant que le programme prévoit la découverte du parcours de randonnée en groupe ou accompagné dès 9h, puis un repas chaud servi sur la place de l'horloge,

Considérant que cette subvention aurait pour objectif de contribuer aux frais de restauration des bénévoles ;

Considérant que cette inauguration se situe dans la continuité de cette action, en valorisant ce nouvel équipement intégré au schéma de gestion et de développement des activités de pleine nature,


**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'octroyer à la cave coopérative artisanale « Castelbarry » une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros dans le cadre de l'inauguration du parcours de randonnée pédestre « Castelbarry, entre vignes et oliviers ».

<p>Transmission au Représentant de l'Etat N° 1188 le 01/10/15 Publication le 01/10/15 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 01/10/15 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20150928-lmc173666-DE-I-I Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET</p>	<p>Le Président de la communauté de communes</p>  <p>Louis VILLARET 34150 GIGNAC</p>
--	---